



Compte rendu de réunion

Date	Nombre de participants	Excusés
9 février 2023	14	14

Ordre du jour :

- Présentation du site Internet (par projection)
 - Avancement des projets : séjour – flèche - restaurant
 - SRAV (savoir rouler à vélo)
 - Actualités du CODEP (AG – candidatures)
 - Présentation du calendrier 2023
 - Informations diverses sur l'actualité du club
 - Questions diverses
-

Pascal LOPEZ préside la réunion à la place de Michel, absent pour cause de convalescence suite à une intervention chirurgicale récente. Tout s'est bien passé, il va bien. Il s'excuse de ne pas être présent et donne le bonjour à tout le monde.

● **Présentation du site Internet**

Par projection sur écran, Pierre PAPON fait une présentation détaillée du site Internet.

→ La page d'accueil a été relookée courant décembre :

- Dans le pavé principal → publicité pour le VAV
- Dans la partie gauche → actualités et informations avec des liens pour accéder aux sites mentionnés (FFVélo, CODEP et bien d'autres), activités du club.

→ En nouveauté : dans l'onglet « Le Club », réorganisation de l'historique avec projet d'insérer des photos, une partie « témoignages ».

→ Dans l'onglet « Adhérents » :

- Création d'une rubrique « les carnets de Jocelyne » où elle relate ses sorties dominicales.

A ce sujet, Jocelyne précise que chaque membre, s'il le souhaite, peut aussi le faire.

- Le calendrier (en format PDF)
- L'agenda listant les activités du club

Dans l'agenda, chaque membre pourra faire apparaître ou non sa participation à une sortie ou à un événement proposé (fonction facultative). Cette fonctionnalité supprime le mot de passe nécessaire actuellement pour accéder à l'espace adhérents mais implique que chaque membre crée son mot de passe et son login.

En fin de compte-rendu, document explicatif. Mise en opérationnel courant mars.

- Les comptes-rendus de réunion mais aussi d'autres rubriques.

→ Dans l'onglet « Livre d'Or », possibilité de laisser des messages ou des témoignages.

→ Dans l'onglet « Contact », possibilité de poser des questions, faire des remarques ou des suggestions.

Félicitations et applaudissements pour le travail réalisé par Pierre.



Compte rendu de réunion

● **Avancement des projets : séjour – flèche – restaurant**

Pour le séjour et la flèche, les adhérents ont reçu un mail le 28 janvier 2023.

■ **Séjour :**

Visite de la Bourgogne : circuits en étoile à partir de Beaune (Côte d'Or)

Au jour de la réunion, participeront au séjour : Pascal et Véronique GARSOT, Yannick et Pascale LE GOT, André et Jocelyne. Sur place, Didier et Claudine BOURGEOIS.

■ **La Flèche : destination Le Havre**

Deux dates sont proposées : du 8 au 12 avril 2023 **ou** du 12 au 16 avril 2023

Au jour de la réunion, participations connues : Abel, Jocelyne et André. Edith et Pascal LOPEZ, sous réserve. Gérard, peut-être.

La période n'est pas encore arrêtée.

■ **Restaurant**

La date est fixée au vendredi 17 mars 2023.

Quatre restaurants ont été prospectés par Thierry LOUET, Thierry LE ROUZIC et Jocelyne :

- l'école hôtelière de Saint-Quentin-En-Yvelines →→→→→ fermée le vendredi soir
- l'établissement MORETTI à Crespières →→→→→ pas possible d'accueillir des groupes le vendredi soir
- Le Limousin à Versailles →→→→→ menu trop cher
- l'auberge de l'Abbaye à Neauphle-le-Vieux (suggestion de Jean-Louis). Cette dernière adresse a été retenue. *Un mail sera adressé prochainement aux adhérentes et adhérents.*

■ **Autres**

- Semaine Fédérale à Pont-A-Mousson du 21 au 30 juillet 2023

Les inscriptions sont ouvertes. Elles peuvent se faire via le site de la FFVélo

- Paris-Brest-Paris

Information transmise par Pascal LOPEZ : il est possible de s'inscrire pour être bénévole, toutes les informations se trouvent sur le site officiel du PBP.

Pascal se prépare pour le faire.

● **SRAV**

→ Les vélos donnés par Gérard ont été révisés par Michel, Yannick et Thierry Le Rouzic.

→ Des panneaux de signalisation ont été commandés

→ Michel a reçu le planning mais des changements peuvent intervenir dans les semaines à venir.

Thierry LE ROUZIC et Yannick se sont portés volontaires pour assister Michel et Pascal LOPEZ.

Pour le parcours en ville, les élèves seront encadrés entre autres par un cadre de la FFVélo, des enseignants et des parents d'élèves.

Le 11 avril, dernier jour du SRAV et jour de remise des diplômes aux élèves, la mairie organise une journée sécurité routière et l'ACRV tiendra un stand.



Compte rendu de réunion

● Actualités du CODEP (AG – candidatures)

L'Assemblée Générale s'est tenue le 21 janvier dernier.

Bonne nouvelle pour les membres du Comité Directeur, 9 personnes ont déposé leur candidature + 2 personnes pour occuper le poste de censeurs aux comptes.

L'ACRV est très représentée :

- Michel occupe le poste « sécurité-mobilité »
- Pascal LOPEZ qui dans un premier temps s'était proposé pour le poste de trésorier aura finalement en charge le dossier SRAV pour les Yvelines
- Yannick élu pour le poste de censeur aux comptes.

Le Comité Directeur est élu pour la durée de l'Olympiade 2021-2024. Les censeurs aux comptes sont élus jusqu'en 2026.

Autre nouvelle de bon augure : un jeune initiateur de 18 ans a été élu au poste de délégué départemental jeune.

Le CODEP78 occupe la 2^{ème} place en nombre de licenciés et la 1^{ère} place en Ile De France pour le nombre de jeunes (500).

● Calendrier 2023

Présentation de Pascal LOPEZ et André par projection :

Le document sera consultable sur le site et sera envoyé prochainement aux adhérentes et adhérents.

- Des circuits « duo » programmés tout au long du mois de mars
- 1^{er} avril : reconnaissance du petit parcours du VAV
- 22 avril – reconnaissance du grand parcours du VAV
- 2 SCT (Sortie Cyclo-Touristique) prévues en juin à Lyons-La-Forêt et en septembre (non définie)
- En septembre : le forum et le barbecue (dates à confirmer)

● Informations diverses sur l'actualité du club

▪ VAV

→ Le Comité de direction a pris la décision d'augmenter de 5 € le plateau-repas et de 2 € les autres tarifs. Une majoration de 2 € sera appliquée pour les inscriptions faites sur place. Les inscriptions pour les plateaux-repas se feront uniquement en ligne.

Christian trouve que le prix du plateau-repas est élevé. En contrepartie, Philippe indique que 50€ est le tarif la plupart du temps appliqué pour les courses à pied.

Pascal LOPEZ rappelle un message du CODEP « l'organisation de rallyes ou de randonnées ne doit pas mettre les clubs en difficultés financières ».

→ Nous avons enfin reçu l'accord de la ville des Andelys.

→ Jocelyne et Pascal présentent une ébauche du planning des bénévoles nécessaires pour l'organisation du VAV. Une majorité des membres présents est disponible le samedi 13 mai 2023.

Diffusion prochainement de ce document pour finaliser la participation des bénévoles.



SOCIATION DES CYCLO RANDONNEURS DE VILLEPREUX

Compte rendu de réunion

→ Comme le permet l'article 4 des statuts de l'ACRV, le Comité de Direction a souhaité nommer Paul Membre d'Honneur Fondateur en remerciement de tout ce qu'il a fait durant tant d'années pour l'ACRV. Paul en a été informé et a été très touché par cette attention.

→ Les coordonnées de l'ensemble des membres de l'ACRV seront diffusées à toutes et à tous et seront consultables sur le site (partie adhérents).

→ Le 22 janvier dernier, Michel a encadré une formation animatrice du CODEP.

→ Le 4 février dernier, Pascal LOPEZ a encadré une formation animateurs du CODEP

Fin de la réunion : 22H00

<p>Prochaine réunion : Jeudi 16 mars 2023 20H30 – Salle du Prieuré</p>
--

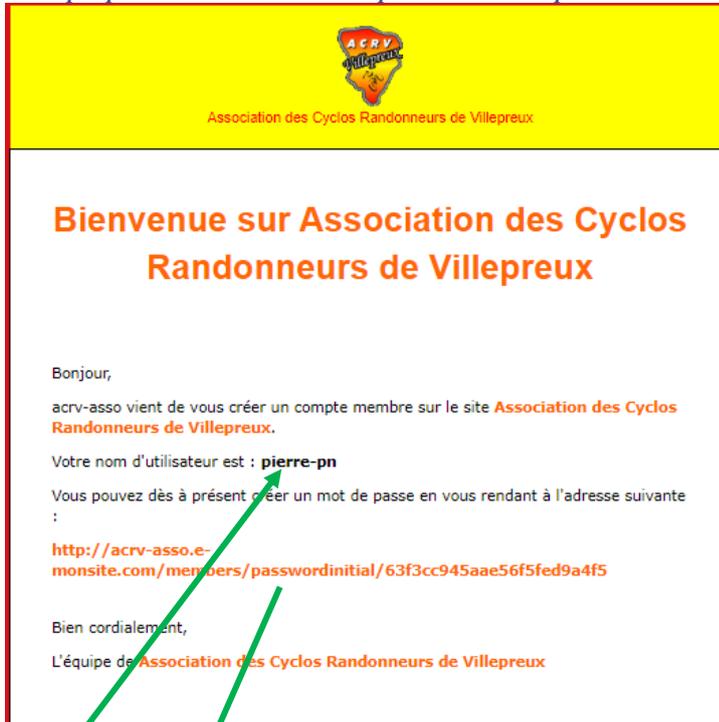
En page suivante, lire le document sur la mise en œuvre de la connexion au site (Espace adhérents) avec identificateur et mot de passe personnels



Compte rendu de réunion

Cette fonctionnalité va permettre, pour chacun, de définir sa participation (option facultative) à un évènement proposé dans l'agenda. Elle va remplacer l'accès actuel avec mot de passe sur la page « espace adhérents ». Lors de la mise en opérationnel (début mars) vous recevrez un message dont le modèle est présenté ci-dessous.

Exemple pour la création du compte de Pierre Papon



Votre nom utilisateur est de la forme « prénom-nm » (n = 1ere lettre du nom, m=dernière (lettre du nom). Il a été défini lors de votre enregistrement dans la base des membres du site (webmaster). Notez cette donnée, vous ne pouvez pas la modifier, elle

Cliquer sur le lien proposé pour initialiser et confirmer votre mot de passe.

Lors de votre 1ere connexion sur la page « Espace Adhérents » entrer le login et le mot de passe. Si vous enregistrez ces informations dans votre navigateur, elles ne vous seront plus demandées.

Si besoin d'aide, faire une demande sur le site : rubrique « contact »